

Présent.e.s : Sandrine Croity-Belz, Alexis Leblanc, Isabelle Idrac, Alice Delicourt, David Vaidis, Anastasia Passemar.

Membres ayant donné procuration : Nathalie Bardouil pour Alexis le Blanc, Stéphane Perrissol pour David Vaidis, Marie-Pierre Souyri pour Isabelle Idrac, Audrey Jubinville pour Anastasia Passemar, Céline Launay pour Alice Delicourt

Membres de droit non votant : Marie-Pierre Cazals, Directrice du Département et Hélène Pierron, secrétaire du département

Ordre du jour :

1. **Approbation du relevé de décision du 1^{er} décembre 2025**
2. **Vote du rattachement du Master de Psychologie de l'Accompagnement Professionnel au seul département PSTO à partir de la mise en route de la prochaine ODF**

1. Vote du Relevé de Décision du 1^{er} décembre 2025

La directrice rappelle l'ordre du jour du RD du 01/12/2025 et demande si des remarques ou modifications sont à faire.

En l'absence de toute remarque, la Directrice, le soumet au vote

Votants N=11	NPPV 0	ABS 0	CONTRE 0	POUR 11
--------------	--------	-------	----------	----------------

Le RD du 01/12/2025 est adopté à l'unanimité des élu.e.s présent.e.s ou représenté.e.s.

2. Vote du rattachement du Master de Psychologie de l'Accompagnement Professionnel (PAP) au seul département PSTO à la rentrée universitaire 2027

La directrice présente l'argument qui retrace l'historique du Master et de la demande ainsi que les raisons de cette demande (argumentaire utilisé: fourni en même temps que l'envoi de ce RD). Ce changement, s'il est voté, n'interviendra qu'à partir de la mise en route de la nouvelle maquette.

La directrice soumet au vote

Votants 11	NPPV 0	ABS 0	CONTRE 0	POUR 11
------------	--------	-------	----------	----------------

Le rattachement du Master PAP au seul département PSTO à partir de la mise en route de la prochaine ODF (rentrée 2027-2028) est adopté à l'unanimité des élu.e.s présent.e.s ou représenté.e.

Relevé de Décisions établi par
Marie-Pierre CAZALS, Directrice du dépt. PSTO

